



CONSEIL MUNICIPAL DU 4 Décembre 2023

Liste des délibérations examinées

Le quatre décembre deux mil vingt-trois, les membres du conseil municipal de la commune de Sauzé-Vaussais se sont réunis à 19 heures 00, salle du conseil de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur Nicolas RAGOT Maire, conformément aux articles L.212-10 et L.21228-8 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 28 novembre 2023

Étaient présents : RAGOT Nicolas, HÉRISSÉ Mathieu, BOUCHEREAU Isabelle, BABIN Eric, PROU Marie Hélène, LEGRAND Nicole, HAMEL Patrice, LAMOTHE Catherine, CLISSON Philippe, DERRÉ Séverine, POUILLOUX Laetitia, LOCHON Johnny (arrivée à 19h50), PORCHERON Patrice, BONNET Sylvie (arrivée à 20h05), BARILLOT Brenda, KNIGHTS Joseph.

Étaient excusés : BRUCHON Sylvie, (pouvoir à Sylvie BONNET), LEGERON Gilles (pouvoir à Patrice HAMEL) Yann GUILLAUD.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 16 **Nombre de votants :** 18

Secrétaire de séance : Mme Nicole LEGRAND

1)) Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 7 novembre 2023.	Adopté à l'unanimité
2) Prévention / Sécurité / Résilience a. Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde b. Mise en œuvre d'un DICRIM	Adopté à l'unanimité Adopté à l'unanimité
3) Vie locale / Associations / Culture / Tourisme a. ACCA – Mise à disposition du local découpe/chambre froide – adoption d'un loyer b. Evolution du camping – création d'un camping-car Park	Adopté à l'unanimité Adopté à l'unanimité

<p>4) Travaux / Voirie / Bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Décomptes annuels des chaufferies b. Projet de sanitaires autonomes – Aire du pigeonnier c. Signalisation Rue de la chevalonnerie 	<p>Adopté à l'unanimité Adopté à l'unanimité Adopté à l'unanimité</p>
<p>5) Energies renouvelables</p> <p>Avis sur la proposition des zones d'accélération des énergies renouvelables</p>	<p>Avis favorable</p>
<p>6) Finances / Ressources Humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Engagement du quart des crédits 2023 pour les dépenses d'investissement 2024 b. Effacement d'une dette d'un débiteur c. Admission en non-valeur d'un titre non recouvré d. Frais de représentation au congrès des Maires e. Protection sociale complémentaire – Mandat au CDG pour lancer la procédure de mise en concurrence f. Ecritures budgétaires – virement de crédits g. Contribution aux charges du CCAS 	<p>Adopté à l'unanimité Avis favorable Avis favorable Avis favorable Avis favorable Avis favorable Avis favorable</p>
<p>7) Droit de préemption</p> <ul style="list-style-type: none"> a. DIA « Route de Civray » b. Information du Maire au conseil 	<p>Renonce à acquérir /</p>

Affiché le 8 Décembre 2023,

Le Maire,

Nicolas RAGOT,

